

PESSAC

Des habitants remontés contre un projet d'antenne

Opposés à l'installation d'une antenne dans leur quartier, des Pessacais ont déposé des recours contentieux devant le tribunal administratif

« Je ne sais pas si nous serons très nombreux finalement... », s'excuse une habitante. Ce samedi en fin de matinée, ils furent tout de même une cinquantaine à se masser devant un petit bout de terrain, situé au début de la rue des Colibris à Pessac, qui pourrait abriter prochainement une antenne de téléphonie mobile de l'opérateur Bouygues, un « arbre pylône » perché à 24 mètres de haut, installée à une petite vingtaine de mètres de la première habitation. Voilà plusieurs

mois qu'un collectif de riverains s'est créé au sein de ce quartier pavillonnaire, vent debout contre ce projet d'installation. Une pétition a rassemblé plus de 850 signatures, des recours gracieux ont saisi le maire et dernièrement, des recours contentieux ont été déposés devant le tribunal administratif.

Le petit terrain appartient à la société Axanis (filiale accession à la propriété d'Aquitanis). Ayant proposé une solution alternative – une zone boisée appartenant à Bordeaux-

Métropole –? les habitants pointent « un préjudice visuel et une trop forte proximité des maisons », dicit Brigitte Lindet, aux premières loges de cet éventuel équipement dont les possibles futurs voisins remettent en cause la nécessité. « On se demande sa réelle utilité alors que nous habitons un quartier pavillonnaire, sans entreprises ni commerce, où nous recevons déjà la 5G et disposons de la fibre », reprend la membre du collectif qui dénonce également une atteinte à la faune.



Des riverains de la rue des Colibris réaffirment leur opposition à l'installation d'une antenne de téléphonie. J.-C. G.

« C'est une zone humide inscrite au PLU dans laquelle vivent des espèces protégées, comme des tritons marbrés », souligne Brigitte Lindet. L'élue écologiste pessacaise Laure Curvale, présente samedi, intervenue en conseil municipal en décembre dernier, déplore une « absence de concertation » et un manque de « vision globale » sur l'installation de ces antennes. Chez Bouygues, au contraire, on estime

mener une concertation « avec la mairie et le comité de quartier. » « On étudie d'autres pistes qui pourraient mieux convenir », précise également Christophe Philippe, directeur régional de l'opérateur selon qui « Pessac est très en retard sur le déploiement de ces équipements avec des usages qui augmentent sensiblement, comme la vidéo ou les réseaux sociaux ».

Jean-Charles Galiacy